



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 3982

Texte de la question

PLAN CAMPUS

M. le président. La parole est à M. Michel Rossi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Rossi. Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la modernisation de nos universités constitue l'un des chantiers majeurs de ce quinquennat.

D'abord sur le plan de la gouvernance, avec la loi d'autonomie, ensuite, au travers de l'émergence de pôles universitaires d'excellence de niveau international, avec la mise en place d'un chantier sans précédent, le plan Campus. Près de 5 milliards d'euros sont ainsi investis sur tout le territoire pour une ambition pédagogique renouvelée, pour une rénovation des bâtiments et pour des conditions d'études améliorées.

Monsieur le ministre ma question est simple : pouvez-vous faire un point d'étape sur l'état d'avancement du plan Campus ?

Par ailleurs, pouvez-vous dire si vous comptez accélérer sa mise en oeuvre afin que les étudiants, les professeurs et les personnels puissent bénéficier d'un environnement des plus favorables pour l'enseignement supérieur en France et pour que cela soit reconnu au niveau international ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Wauquiez, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, le Gouvernement poursuit méthodiquement sa politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche. Nous l'avons fait avec l'amélioration des conditions d'étude des étudiants et avec le dixième mois de bourse. Nous l'avons fait avec le soutien à nos laboratoires d'excellence, notamment chez vous, à Sophia-Antipolis, pour remettre la recherche française au premier plan. Nous l'avons fait avec nos universités et nos campus universitaires pour leur permettre de retrouver leur dynamisme. Nous le faisons aujourd'hui, comme nous l'avons fait hier lors de notre déplacement avec le Premier ministre, en investissant dans l'immobilier de nos universités et de nos organismes de recherche.

Cet immobilier était dans un état lamentable. Il n'offrait plus un visage correct à la hauteur de l'excellence de nos universités et de notre recherche. Quel contraste entre la qualité de l'enseignement supérieur et l'état déplorable de campus comme ceux du Mirail ou de Jussieu ! Nos investissements dans l'immobilier doivent nous permettre de rattraper ce retard : 5 milliards d'euros sont investis dans le cadre du plan Campus, dont 4,5 milliards pour le soutien aux opérations immobilières et 500 millions investis dans les logements pour étudiants. Au total, en ce moment même, sur l'ensemble du territoire français, trois cents chantiers ont commencé sur tous nos campus universitaires, qui concernent aussi bien les plaines sportives de Lyon ou la faculté de médecine de Nantes que le déplacement de la faculté des sciences de Saint-Étienne.

J'entends monter du côté gauche de l'hémicycle un certain nombre de grognements goguenards. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

C'est assez amusant, car l'avantage de la loi d'autonomie des universités, c'est qu'elle permet d'avoir un peu de mémoire. Il y a quatre ans, cette loi, critiquée par l'opposition, n'avait fait l'objet d'aucun soutien de sa part.

Aujourd'hui, elle constitue une pierre de touche qui permet de voir où sont les partisans de l'immobilisme et où sont ceux du changement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Rossi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3982

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 février 2012